

Comment capturer le patrimoine culturel immatériel : réflexions autour de la patrimonialisation de la fauconnerie

How to capture intangible cultural heritage: Reflections on incorporating falconry into our heritage

Mauricio Ruiz

Volume 7, numéro 2, 2015

La collection muséale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030254ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030254ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Québécoise de Promotion des Recherches Étudiantes en Muséologie (AQPREM)

ISSN

1718-5181 (imprimé)

1929-7815 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ruiz, M. (2015). Comment capturer le patrimoine culturel immatériel : réflexions autour de la patrimonialisation de la fauconnerie. *Muséologies*, 7(2), 139–150. <https://doi.org/10.7202/1030254ar>

Résumé de l'article

Cet article aborde la patrimonialisation d'un item protégé par la « Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » de l'UNESCO depuis 2010 : « La fauconnerie, un patrimoine humain vivant ». Suivant une brève description de la fauconnerie, au moyen de laquelle est notée son essence immatérielle, l'auteur poursuit l'analyse du processus conduisant à son intégration dans la sphère du patrimoine mondial. Ce faisant, il semble que la réussite d'un tel projet demeure compromise en raison de difficultés que présente sa médiatisation dans l'espace public. Cette investigation débouche alors sur l'identification de trois enjeux sémiotiques sous-jacents à ces problèmes et espère, par là, mener une réflexion dans le domaine de la muséologie désireuse d'accueillir l'immatériel au rang de ses principales préoccupations de recherche.

Article sept

Comment capturer le patrimoine culturel immatériel : réflexions autour de la patrimonialisation de la fauconnerie

Mauricio Ruiz

Mauricio Ruiz est doctorant au programme de sémiologie de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur les différents enjeux que présente la patrimonialisation de l'immatériel tenant compte de sa teneur foncièrement sémiotique. Il mène plus spécifiquement une étude sur la transmission de la fauconnerie par le savoir livresque en vue d'interroger la capacité des objets, des textes et des images à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel tel que promu par le secteur culturel de l'UNESCO. lumaruizzz@gmail.com

Cet article aborde la patrimonialisation d'un item protégé par la « Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » de l'UNESCO depuis 2010 : « La fauconnerie, un patrimoine humain vivant ». Suivant une brève description de la fauconnerie, au moyen de laquelle est notée son essence immatérielle, l'auteur poursuit l'analyse du processus conduisant à son intégration dans la sphère du patrimoine mondial. Ce faisant, il semble que la réussite d'un tel projet demeure compromise en raison de difficultés que présente sa médiatisation dans l'espace public. Cette investigation débouche alors sur l'identification de trois enjeux sémiotiques sous-jacents à ces problèmes et espère, par là, mener une réflexion dans le domaine de la muséologie désireuse d'accueillir l'immatériel au rang de ses principales préoccupations de recherche.

Le 19 octobre 2012, la Loi sur le patrimoine culturel¹ entre en vigueur au Québec afin de moderniser la Loi sur les biens culturels demeurée, à peu de choses près, inchangée depuis sa création en 1972. Outre qu'elle simplifie la gestion du patrimoine culturel sur le territoire québécois, cette loi introduit trois nouvelles catégories d'objets susceptibles de recevoir une protection juridique : les paysages culturels, les personnages, lieux et événements historiques et le patrimoine immatériel. Le texte de cette loi résulte ainsi des plus récentes perspectives théoriques, notamment celles proposées dans le rapport Arpin de 2000², pour repenser l'expérience commune du patrimoine. Sans doute, l'influence exercée par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) en cette matière ne doit pas être négligée pour autant, puisque le patrimoine immatériel au Québec se définit dans les mêmes termes que ceux de la « Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » entrée en vigueur sur la scène internationale en 2006.

Selon la Loi sur le patrimoine culturel, le patrimoine immatériel se constitue des savoir-faire, des connaissances, des expressions, des pratiques et des représentations en conjonction, le cas échéant, avec les objets et les espaces culturels qui leur sont associés. Le présent texte émet l'idée que l'existence du patrimoine immatériel dépend de sa transmission entre les générations de même que de l'intérêt public. Quant au texte mis de l'avant par l'UNESCO, il indique que le patrimoine culturel immatériel inclut les pratiques, les représentations, les expressions, les connaissances et les savoir-faire ainsi que les instruments, les objets, les artefacts et les espaces culturels qui leur sont

associés, tout en insistant sur le fait que sa transmission intergénérationnelle procure un sentiment d'identité et de permanence³. C'est là une différence majeure entre le texte juridique de l'UNESCO et celui du Québec, car, si le premier suppose que le patrimoine immatériel se reconnaît à travers des répercussions psychosociales, le second ne fait appel qu'à l'intérêt général de la communauté pour en établir la légitimité. Faute de quoi il est à noter que chacune de ces définitions décrète unilatéralement l'existence d'une nouvelle catégorie d'objets patrimoniaux en faisant intervenir 1) l'énumération des phénomènes compris dans le domaine du patrimoine immatériel et 2) la caractérisation de son mode d'existence sociale et communautaire. Ces points gagnent à être analysés plus rigoureusement, tant il est vrai que l'immatériel remet en cause la définition même du patrimoine culturel et l'efficacité de la patrimonialisation. Nous menons cette investigation sur la base d'un cas d'étude particulier, choisi parmi les éléments désignés par l'UNESCO : « La fauconnerie, un patrimoine humain vivant ».

La fauconnerie, ou la chasse au vol, se définit comme « l'art de capturer une proie sauvage à l'aide d'un rapace dressé ou encore l'art de dresser et gouverner les oiseaux de proie pour la chasse⁴ ». Bien qu'il soit impossible de fournir les données spatiotemporelles indiquant l'origine précise de cette tradition cynégétique, de nombreux experts s'accordent pour dire qu'elle naît en Asie mineure ou en Asie centrale il y a quelque 3500 ans⁵. La fauconnerie serait ainsi apparue dans ce contexte historique en tant que mode de subsistance, pour s'étendre au reste du continent eurasiatique qui a vu lentement fleurir les liens mystérieux que l'humain entretient avec les oiseaux de

1 *Loi sur le patrimoine culturel*. Chap. P-9.002, 2012. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamic-search/telecharge.php?type=2&file=/P_9_002/P9_002.html>, (consulté le 18 décembre 2014).

2 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. *Rapport [Roland] Arpin. Notre patrimoine, un présent du passé*. Québec : Communications Science-impact, 2000.

3 UNESCO, « Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », 17 octobre 2003, entrée en vigueur le 20 avril 2006.

4 MOREL, Patrick. *L'art de la fauconnerie*. Chaumont : Crépin-Leblond, 2013, p. 228.

5 Voir à ce sujet notamment : SCHLEGEL, Herman et A.H. Verster DE WULVERHORST. *Traité de fauconnerie*. Leiden : Chez Arnz, 1844-1853 ; RODRÍGUEZ DE LA FUENTE, Félix. *El arte de cetrería*. Barcelone : Ediciones Nauta, 1965 ; BLÜCHEL, Kurt G. *La chasse*. Cologne : Könemann, 1999 ; AMIRSADEGHI, Hossein. *Sky Hunters: The Passion of Falconry*. Londres : Thames and Hudson, 2008 ; CEBALLOS, Javier. *Falconry: Celebrating a Living Heritage*. Dubai : Motivate Publishing, 2009.

proie. Le développement de la fauconnerie est mieux connu dès lors qu'elle gagne l'Europe occidentale, grâce à de nombreuses sources historiques qui situent son apparition à la fin de l'Antiquité⁶. On apprend alors que la fauconnerie demeure une activité prisée tout au long du Moyen Âge par les gens (nobles et vilains) qui cultivent les différents plaisirs que procure la chasse au vol. Cet intérêt diminue toutefois au cours de la Renaissance qui marque son déclin progressif en raison de profondes mutations sociales. Le perfectionnement des armes à feu pour la chasse, le prix toujours croissant des oiseaux de proie, leur rareté et la difficulté de trouver de bons fauconniers pour l'affaitage en sont les principales causes⁷. Durant la période suivant la Révolution française, son usage se restreint davantage et pousse les fauconniers à se regrouper à l'intérieur de clubs privés, à l'image du Royal Loo Hawking Club qui perpétue la chasse au héron⁸. La fauconnerie demeure une activité peu connue et peu pratiquée au début du XX^e siècle, mais elle connaît un regain de popularité à partir des années 1950. Le point culminant demeure, sans aucun doute, sa reconnaissance patrimoniale à l'aube du troisième millénaire. (ill. 1) Cette renaissance s'appuie sur le maintien des éléments constitutifs et invariables de la fauconnerie, à savoir les écosystèmes, les rapaces, les fauconniers, les pièces d'équipement et le gibier. La description de ces cinq éléments permet de mieux concevoir son essence immatérielle de même que les conditions de sa sauvegarde.

L'écosystème constitue la toile de fond où a lieu la chasse avec un rapace et ce n'est pas anodin de souligner que leur diversité influence grandement son déroulement. Par exemple, dans un écosystème de type désertique ou des plaines,

s'est développée la « chasse de haut vol⁹ », caractérisée par le fait que le fauconnier entraîne l'oiseau à survoler le terrain en attendant qu'une proie soit levée du sol. Dans un écosystème où dominent les boisés et les forêts s'est plutôt développée la « chasse de bas vol¹⁰ » qui se distingue par le fait que le fauconnier garde le rapace sur son poing en attendant qu'une proie au sol soit en vue.

Les rapaces sont des oiseaux prédateurs qui sont soit diurnes (292 espèces), soit nocturnes (162 espèces). Ils sont classés en cinq familles : les strigidés, les cathartidés, les accipitridés, les sagittariidés et les falconidés¹¹. Les chasseurs utilisent les falconidés et les accipitridés ; ils se les procurent en les achetant auprès d'éleveurs spécialisés ou en les capturant dans la nature. Alors que la chasse de haut vol se pratique exclusivement avec les falconidés, dont les favoris demeurent incontestablement les faucons gerfauts, les faucons pèlerins et les faucons sacres, la chasse de bas vol se déroule avantageusement avec les accipitridés, comprenant les autours, les éperviers, les buses et les aigles.

Le fauconnier est celui qui entraîne un rapace en vue de chasser dans un écosystème donné. De nos jours, les fauconniers sont des personnes de tous âges et de toutes appartenances sociales, hommes et femmes, amateurs et professionnels. Dans la fauconnerie ancienne et moderne, les fauconniers ont développé une pratique constituée de quatre branches principales : l'acquisition des oiseaux, leur traitement, leur entraînement (affaitage) et l'exercice de la chasse proprement dit¹². Il s'agit d'un processus qui nécessite de longues semaines de travail de la part du fauconnier, au cours desquelles sa vie peut être entièrement structurée

6 Il existe quatre types de sources permettant de retracer l'histoire européenne de la fauconnerie : archéologiques, historiques écrites, littéraires et iconographiques. Voir à ce sujet : VAN DEN ABEELE, Baudouin. « The Medieval Roots of Modern Falconry ». *Falconry a World Heritage*, 2005. <<http://www.falconryheritage.org/uploads/itemUploads/2035/Abu%20Dhabi%20Presentations.pdf>> (consulté le 18 décembre 2014).

7 PICHOT, Pierre-Amédée. In. *Exposition universelle de 1889. Fauconnerie : catalogue illustré... La fauconnerie d'autrefois et la fauconnerie d'aujourd'hui | avec une conférence par Pierre-Amédée Pichot*. Paris : Cerf, 1890.

8 VAN DE WALL, J.W.M. *The Loo Falconry: The Royal Loo Hawking Club, 1839-1855*. Surrey/Blaine : Hancock House, 2004, p. 9.

9 MOREL, *L'art de la fauconnerie*, op. cit., p. 206-247.

10 *Id.*, p. 248-297.

11 NEWTON, Ian. *Les oiseaux de proie*. Paris : Bordas, 1991.

12 SCHLEGEL et WULVERHORST, *Traité de fauconnerie*, op. cit., p. 48.

par les besoins immédiats de l'animal ; inversement, le rapace s'imprègne de la présence humaine, et il perd ainsi la crainte qu'elle lui inspire instinctivement.

Les fauconniers ont de tous temps investi dans de nombreux instruments spécialement fabriqués pour chasser en compagnie des oiseaux de proie, les héberger et les entraîner¹³. La pièce d'équipement la plus importante est probablement la volière qui permet de garder en captivité l'oiseau et de prévenir l'intrusion de prédateurs terrestres. S'ajoutent les chaperons, les gants, les leurres, les perches, les sonnettes, les bains, les jets et différentes cages pour transporter les rapaces sur les sites de chasse. Les instruments les plus récents bénéficient des avancées dans le domaine de l'électronique, notamment les émetteurs et les récepteurs de télémétrie qui permettent de repérer les oiseaux qui s'égarant. (ill. 2)

Quant au gibier des fauconniers, il varie selon sa disponibilité et l'entraînement des rapaces. Par exemple, l'aigle royal peut s'attaquer au renard et au loup ; le faucon pèlerin a généralement comme proie le gibier à plumes tel que le faisane et le canard ; le faucon sacre de la Péninsule arabe chasse l'outarde houbara ; le gerfaut, plus costaud, demeure l'oiseau de prédilection pour s'attaquer au héron. D'ailleurs, l'art de la fauconnerie consiste essentiellement à apprendre aux rapaces à chasser des animaux auxquels ils ne s'attaquent pas normalement dans la nature. C'est dans cette visée que les fauconniers poursuivent l'entraînement des rapaces en étendant le contrôle que l'humain exerce sur son environnement.

Cette courte incursion dans le monde de la fauconnerie permet de mieux cerner la spécificité d'un item issu du patrimoine culturel immatériel, lequel repose aussi bien sur les éléments matériels conditionnant son déroulement que

sur les relations créées entre ces éléments par l'organisation consciente et répétée de l'action humaine. Ce sont ces relations – invisibles, impalpables et éphémères – produites entre l'écosystème, les rapaces, les fauconniers, les proies et l'équipement qui génèrent la fauconnerie et contribuent à ce qu'elle soit considérée comme un phénomène immatériel de la culture. Suivant ces éclaircissements, il semble alors plus approprié de définir la fauconnerie en tant que *technique du corps*¹⁴, puisque son existence est redevable aux mille et un gestes produits par l'action physique du corps humain dont la visée n'est autre que d'interagir efficacement dans un milieu de vie socialement partagé. Ces précisions sont aussi déterminantes pour appréhender correctement la spécificité ontologique du patrimoine immatériel – particulièrement en rapport avec la mémoire archivée et les œuvres de l'esprit – et établir les conditions de sa sauvegarde même : la sauvegarde des objets immatériels dépend, en premier lieu, de la préservation d'un milieu de vie produit par les membres d'une communauté donnée. La reconnaissance de cette condition est, par ailleurs, au centre de la pensée de Richard Kurin, qui tranche avec le discours ambiant voulant que les musées soient des lieux où se préserve le patrimoine culturel immatériel :

ICH [intangible cultural heritage] is not preserved in states archives or national museums. It is preserved in communities whose members practice and manifest its forms. If the tradition is still alive, vital and sustainable in the community, it is safeguarded. If it exists just as a documentary record of a song, a videotape of a celebration, a multi-volume monographic treatment of folk knowledge, or as ritual artifacts in the finest museums in the country, it is not safeguarded¹⁵.

13 MOREL, *L'art de la fauconnerie*, op. cit., p. 107-149.

14 Au sujet des techniques du corps, voir notamment : MAUSS, Marcel. *Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses universitaires de France, 2003 ; SIGAUT, François. « Technology ». In. INGOLD, Tim (dir.). *Companion Encyclopedia of Anthropology*. Londres/New York : Routledge, 1994, p. 420-459 ; INGOLD, Tim. « Beyond Art and Technology: The

Anthropology of Skill ». In. SCHIFFER, Michael B. (dir.). *Anthropological Perspectives on Technology*. Albuquerque : University of New Mexico Press, 2001, p. 17-32.

15 KURIN, Richard. « Safeguarding Intangible Cultural Heritage: Key Factors in Implementing the 2003 Convention ». *International Journal of Intangible Heritage*, vol. 2, 2006, p. 12.



Illustration 1

Au Québec, la fauconnerie connaît un contexte favorable à son développement, puisqu'il est permis par la loi de faire l'élevage des oiseaux de proie depuis 2002, et chasser le petit gibier depuis 2008. Ici, nous voyons Carl Millier co-fondateur de « Services Environnementaux Faucon, Inc » et son compagnon de chasse : un faucon gerfaut/sacre (hybride).

[Photo : Marie-Charlotte Franco, 2014.]



Illustration 2

Gros plan sur un faucon gerfaut/sacre (hybride) et différentes pièces de l'équipement du fauconnier : gant, chaperon, longe, jets et tourets.

[Photo : Marie-Charlotte Franco, 2014.]

En somme, le patrimoine immatériel doit être compris comme un phénomène intrinsèquement lié aux personnes et aux communautés, qui, en le manifestant sur le terrain, lui donnent vie. Suivant cette idée, il demeure un produit tout simplement indissociable du milieu communautaire et évoque, par le fait même, son originalité. Jusqu'ici, la protection patrimoniale n'avait été concernée que par des éléments non humains (artéfacts, édifices et sites naturels); désormais le patrimoine mondial tente de sauvegarder les multiples techniques du corps des communautés humaines et le réseau d'actions permettant de les générer.

Or, il n'est pas moins vrai que de nombreuses procédures reposant essentiellement sur des dispositifs discursifs infiltrent le milieu communautaire où évoluent les techniques du corps dans le but de rendre leur sauvegarde patrimoniale effective. Cela est attribuable au fait que le patrimoine, dans toute son extension empirique, demeure le résultat d'interventions et de stratégies concertées de marquage et de signalisation¹⁶. En d'autres termes, les objets patrimoniaux demeurent intimement liés à des usages communicationnels socialement construits, que Jean Davallon explique dans l'essai *Le don du patrimoine: Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*¹⁷. Cette étude démontre comment s'effectue la prise en charge d'un objet afin que lui soit associée une valeur patrimoniale et, ce faisant, offre les outils théoriques nécessaires pour expliquer comment ils sont façonnés par une série d'actes sociaux et symboliques modifiant leur aspect. Ce processus se nomme la patrimonialisation et intervient évidemment dans le cas d'étude présenté ici. Sachant que les institutions muséales accompagnent la patrimonialisation de l'immatériel sous différentes formes, il devient alors intéressant d'analyser les principaux moments qui l'animent. Et cela avec d'autant plus d'intérêt que l'exemple de la

fauconnerie laisse transparaître certaines difficultés mettant en cause l'efficacité et la réussite d'un tel projet.

La patrimonialisation de la fauconnerie s'est développée grâce à la collaboration soutenue de différents personnes et organismes issus du monde de la chasse. Nous allons retracer les étapes décisives qui animent ce processus en puisant consciencieusement dans la théorie de Davallon. Ce dernier construit son modèle théorique de la patrimonialisation autour de six actes techniques, sémiotiques et sociaux dont l'effet est ultimement d'intégrer des objets spécialement sélectionnés dans la sphère patrimoniale.

L'acte fondateur du processus de la patrimonialisation est celui qui conduit à la découverte d'un objet venu du passé et auquel une valeur ou un intérêt suffisant est accordé afin qu'il soit regardé comme un objet à conserver¹⁸. Fait important à retenir, ce geste ne passe pas nécessairement par la réapparition d'un objet soustrait momentanément à la vue d'une communauté, mais plutôt par la construction d'un regard nouveau que l'on porte sur lui au moment où le monde auquel il appartient risque de disparaître. En ce qui a trait à la fauconnerie, ce moment crucial se situe en 2004 lors de la réunion du conseil des délégués de l'Association internationale de fauconnerie tenue à Abu Dhabi, lorsque Dieter Schramm (président du Conseil de la chasse et de la conservation du gibier) soumet l'idée d'inscrire la fauconnerie sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO à la centaine de délégués et de représentants des principales associations de fauconnerie réunis devant lui¹⁹. Cet appel lancé contribue à consolider la collaboration entre quatre organisations influentes dans le monde de la chasse et particulièrement de la fauconnerie – Conseil de la chasse et de la conservation du gibier, Association internationale de fauconnerie, Falconry Archives

¹⁶ « Patrimoine ». In. DESVALLÉES, André et François MAIRESSE (dir.). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Paris: Armand Colin, 2011, p. 421.

¹⁷ DAVALLON, Jean. *Le don du patrimoine: une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris: Lavoisier, 2006.

¹⁸ *Id.*, p. 120.

¹⁹ SAPARA, Peter et Igor TAVCAR. *CIC Newsletter*. Budakeszi (Hongrie): Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier, 2010, p. 13.

et Falconry Heritage Trust – qui collaborent rapidement à la création d'un point de vue inédit sur leur pratique en tant qu'objet patrimonial de l'humanité. Les deux actes subséquents du processus de la patrimonialisation mènent à l'affirmation de ce propos.

Pour qu'un objet intègre la sphère patrimoniale, celui-ci doit effectivement prouver au préalable qu'il provient véritablement d'une autre temporalité. La certification de l'origine de l'objet²⁰ est le deuxième geste de la patrimonialisation. Celui-ci consiste à prouver la provenance de l'objet en s'appuyant essentiellement sur l'expertise scientifique. La discipline historique joue un rôle déterminant à ce niveau, mais il est aussi possible de mettre à profit l'enquête archéologique, anthropologique, archivistique ainsi que d'autres disciplines concernées par les traces du passé. Le pendant de ce geste est celui qui confirme l'existence du monde d'origine de l'objet²¹. Ce troisième acte se concentre, cette fois, sur l'authentification du contexte social dans lequel s'inscrivait jadis l'objet et vise à confirmer non seulement le fait qu'il avait été en contact avec un monde passé, mais également avec un système culturel qui l'a utilisé pour produire le monde présent. Dans le cas de la fauconnerie, il est possible d'apprécier comment ces deux derniers gestes ont été consolidés à l'occasion de la tenue du symposium international *Falconry: A World Heritage*²² en 2005 à Abu Dhabi. Cette importante rencontre scientifique a permis à plusieurs spécialistes du domaine de la fauconnerie de canaliser le savoir nécessaire pour prouver sa profondeur historique et démontrer son attachement à des contextes socioculturels multiples. Ensemble, ils ont aussi préparé les informations, la documentation et les arguments qui les ont autorisés à intégrer la fauconnerie dans le domaine patrimonial de leur collectivité respective.

Une fois ces actes accomplis, l'objet peut acquérir le statut de représentant de son monde d'origine²³ en établissant une continuité temporelle entre le monde présent et le monde passé. Ce quatrième acte, assurant la médiation entre deux mondes au moyen d'un objet, fournit alors le prétexte pour que soit reconnue officiellement la valeur patrimoniale de la fauconnerie et que se réalise son institution dans l'espace public. Ce geste s'est matérialisé le 16 novembre 2010 à Nairobi au Kenya, quand l'UNESCO a déclaré l'inscription de « La fauconnerie, un patrimoine humaine vivant » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette candidature est soutenue par les Émirats arabes unis, la Belgique, la République tchèque, la France, la République de Corée, la Mongolie, le Maroc, le Qatar, l'Arabie saoudite, l'Espagne et la République arabe syrienne²⁴. Désormais, la fauconnerie gagne une place nouvelle dans la société : une place toute spéciale réservée par voie juridique aux biens communs et par voie de l'activité symbolique aux objets sacrés.

Le cinquième acte de la patrimonialisation peut, à présent, mieux s'introduire. C'est celui qui souligne la célébration de l'opérativité de l'objet patrimonial en tant que médiateur capable de mettre en relation l'humain avec son monde d'origine²⁵. En tant que tel, ce geste passe forcément par la création de différents dispositifs discursifs et institutionnels socialement efficaces, reconnus et légitimes qui ont la charge de rendre présent le fondement de sa valeur patrimoniale et de l'installer dans le monde contemporain. Plusieurs dispositifs interviennent à ce niveau du processus et donnent lieu à la médiatisation du patrimoine. Parmi eux, il y a évidemment les expositions muséales, mais également d'autres formes médiatiques, comme le démontre le cas de la fauconnerie venue s'appuyer sur des mesures originales de célébration. Faisons remarquer, à ce titre, la création de l'*International*

20 DAVALLON, *Le don du patrimoine...*, op. cit., p. 122.

21 *Ibid.*

22 Les actes de ce symposium peuvent être consultés sur Internet : <<http://www.falconryheritage.org/uploads/itemUploads/2035/Abu%20Dhabi%20Presentations.pdf>>.

23 DAVALLON, *Le don du patrimoine...*, op. cit., p. 122.

24 L'Autriche et la Hongrie se sont jointes aux nations signataires en 2012, portant à treize les pays qui appuient la nomination de la fauconnerie en tant que patrimoine mondial.

25 *Ibid.*, p. 125.

Falconry Festival tenu pour la première fois en 2007 et qui se poursuit encore aujourd'hui. Mentionnons également la parution en 2009 du livre *Falconry: Celebrating a Living Heritage*, de Javier Ceballos, qui figure sur la liste des références documentaires à l'intérieur du dossier de candidature de la fauconnerie présenté à l'UNESCO.

Enfin, la reconnaissance de la valeur patrimoniale d'un objet aboutit à l'obligation de garder ceux qui ont reçu le statut de patrimoine²⁶ en vue d'en préparer la transmission aux générations futures. Il s'agit du sixième geste de la patrimonialisation qui oblige moralement les bénéficiaires de l'objet à protéger l'intégrité physique de l'objet et les valeurs qui lui sont attribuées. La patrimonialisation atteint alors son objectif en stimulant l'affirmation de valeurs sociales communes dont les effets sont déjà perceptibles dans le monde de la fauconnerie par la propagation d'une éthique et d'un code de conduite à l'intention des fauconneries et des nouveaux adeptes qui la perpétuent sur le terrain²⁷.

Cet important apport théorique peut se ramener à quelques idées essentielles. Le processus de la patrimonialisation consiste en une série d'actes permettant de fabriquer des objets patrimoniaux en société selon une double visée : en tant qu'opérateurs de médiation et en tant que supports de médiatisation²⁸. Dans le premier cas, l'objet patrimonial relie le monde de ceux qui l'ont produit dans le passé et le monde présent, la médiation étant essentiellement ce lien temporel créé au moyen de connexions symboliques socialement instituées. Dans le second, l'objet patrimonial construit une relation sociale entre une instance qui le met en valeur et un public chargé d'en assurer la transmission. On observe en conséquence comment ce long processus s'engage à placer

la fauconnerie dans une position sociale inédite en tant qu'objet patrimonial nouvellement reconnu par différentes nations.

À ce sujet, nous devons faire remarquer que si l'efficacité de la médiation symbolique de la fauconnerie demeure un fait reconnu et accompli au moyen, notamment, de la légitimité fournie par l'UNESCO, il se peut que ce ne soit pas le cas pour l'efficacité de sa médiatisation – que ce soit par un musée, un livre, des textes, des images, etc. –, en raison de l'écart incommensurable entre les éléments appartenant au terrain de la fauconnerie et les limites de captation des dispositifs discursifs s'insérant dans cette opération. Autrement dit, pouvons-nous penser que la célébration de la fauconnerie et l'imposition de sa sauvegarde aux générations futures s'avèrent des actes réussis quand celle-ci demeure indissociable de son milieu de vie communautaire ? Voilà une question qui soulève des problèmes auxquels se heurtent les instances de la patrimonialisation ainsi que les musées acceptant massivement le mandat d'intégrer le patrimoine immatériel dans leurs collections.

Il existe un nombre considérable d'actions aptes à développer la médiatisation de la fauconnerie. Cela étant, la question soulevée ici concerne plus spécifiquement l'efficacité de cette médiatisation, soit la capacité des dispositifs discursifs à transmuter le flux continu de la vie en quelque chose destiné à représenter l'objet patrimonial aux yeux du public. Certes, ces difficultés intègrent la médiatisation de tout objet du patrimoine, mais cela devient encore plus compliqué dans le cas du patrimoine immatériel en raison de son attachement à un milieu vital particulier. Il est alors impératif d'observer les difficultés qu'engendre cette tension sémiotique en exposant une série de problèmes

26 *Ibid.*, p. 138.

27 Voir notamment : MOREL, *L'art de la fauconnerie*, op. cit., p. 376-407 ; et CEBALLOS, Javier et Jorge H. JUS-TRIBO. *Manual Básico y Ético de Cetrería*. Madrid : Avium, 2011. <http://www.mecd.gob.es/cultura-mecd/dms/mecd/cultura-mecd/areas-cultura/principal/novedades/patrimonio/2011/la-cetreria/Manual_Basico_Etico_CetreriaV17.pdf> (consulté le 18 décembre 2014).

28 *Ibid.*, p. 16.

liés aux capacités langagières employées afin de penser et de communiquer un phénomène aussi complexe que la fauconnerie.

Une première difficulté concerne l'identification des éléments constituant l'objet patrimonial de la fauconnerie. L'identification est une opération cruciale consistant à reconnaître ce qui fait office d'objet patrimonial. Il s'agit d'une opération propédeutique de toute forme de patrimonialisation donnant une connaissance forcément langagière de l'objet, et sans laquelle toute action de sauvegarde demeure à l'état de simple possibilité. Dans le cas de la fauconnerie, cette opération consiste à distinguer la structure de l'objet patrimonial du flux social qui l'engendre. Sachant que la fauconnerie suit le déroulement de la vie quotidienne des fauconniers sur une longue période, il s'ensuit que la séparation entre l'objet patrimonial et les activités sociales des fauconniers ne pourrait avoir lieu sans l'introduction d'un jugement fondamentalement vague que même les fauconniers les plus experts peuvent ne pas être en mesure d'accomplir avec discernement. En l'occurrence, le risque d'amputer des pans entiers de la pratique s'accroît et il demeure difficile de déterminer ce qui fait office d'objet patrimonial pour une collectivité. Le défi reste alors de savoir comment interposer un dispositif discursif, aussi savant soit-il, à l'intérieur d'un objet aux contours flous et indéfinis.

De plus, l'installation du patrimoine immatériel dans l'espace public engendre une seconde difficulté mettant en cause l'emploi des dispositifs discursifs. Celle-ci découle du fait que la médiatisation d'un objet immatériel doit effectuer la transcription langagière d'aspects impliquant diverses connaissances tacites dont une part importante demeure cachée aux observateurs, voire aux praticiens eux-mêmes²⁹. C'est précisément le cas de la fauconnerie qui s'appuie sur l'acquisition de

nombreuses habiletés corporelles que seule l'expérience sensible – celle qui provient des perceptions sensorielles – permet de développer lorsque les individus s'exécutent au cours de la pratique³⁰. Dans un tel cas, l'enjeu consiste à savoir si les dispositifs discursifs parviennent à capter réellement un objet immatériel en vue de le situer dans un contexte différent de celui qu'implique son déroulement concret sur le terrain. Il s'agit, incidemment, de mieux apprécier ce qui est capté et ce qui se dérobe aux installations médiatiques lors de la patrimonialisation d'une technique du corps.

Enfin, il est possible d'exposer une troisième difficulté concernant, plus largement, les effets de la médiatisation d'un objet patrimonial au sein d'une communauté. Car il importe de souligner que si la médiatisation vise à produire dans la sphère publique des valeurs communes, il se peut qu'elles ne soient pas partagées par l'ensemble des membres du corps social. Cela se présente vivement dans le cas de la fauconnerie, comme dans toute forme de chasse. En effet, les activités cynégétiques demeurent largement contestées par différentes couches de la société civile qui y voient une certaine forme de cruauté à l'égard des animaux³¹. Il convient alors de se demander comment la médiatisation transfigure un objet pour correspondre aux valeurs qui soutiennent le patrimoine et sa transmission et, dans une autre mesure, comment celles-ci correspondent à celles de ses dépositaires chargés d'en assurer la pérennité.

Ces enjeux contribuent, en dernière analyse, à penser les défis impliquant l'intervention des dispositifs de médiatisation dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. Après tout, comment médiatiser un objet immatériel qui résiste à son identification et échappe aux principaux intéressés? Comment capturer les liens privés générant l'immatériel? Qu'introduit et exclut

29 Voir au sujet de la connaissance tacite notamment : JONES, Barbara et Bob Miller. *Tacit Knowledge*. London : Routledge, 2003 ; et JOULIAN, Frédéric et Salvatore d'Onofrio. *Dire le savoir-faire : gestes, techniques et objets*. Paris : L'Herne, 2006.

30 MOREL, Patrick. « The Emperor's Legacy ». In. AMIRSADEGHI, Hoessein (dir.). *Sky Hunters: The Passion of Falconry*. London : Thames and Hudson, 2008, p. 23.

31 C'est le point de vue défendu par plusieurs associations anti-chasse à travers le monde, à l'exemple de la Hunt Saboteurs Association (HSA), du Rassemblement pour une France sans chasse (RAC) et de In Defense of Animals (IDA).

la médiatisation de phénomènes immatériels ?
De quelle(s) façon(s) et avec quel(s) effet(s)
s'insèrent-ils dans une collectivité ?

Pour les institutions muséales, soucieuses de collaborer à la sauvegarde patrimoniale d'objets culturels, il apparaît clairement que la saisie de l'immatériel implique des questions nouvelles conduisant à redéfinir leur fonction sociale. C'est un fait indéniable, puisque désormais les musées sont invités à introduire le patrimoine immatériel au moyen d'une production abondante d'objets médiatiques spécialisés, alors que leur expertise s'était développée, jusqu'ici, autour de choses qu'ils ne produisaient pas directement. Dans un tel contexte, il ne peut plus être question pour les musées de collecter, de conserver et d'exposer simplement ce qui provient de la culture, mais également de l'engendrer et de la transformer à travers le regard qu'elle pose sur elle. Une réflexion profonde doit alors animer la muséologie qui prend pour objet l'immatériel afin de mieux déterminer les capacités des musées à capturer ce qui se déroule à l'intérieur d'un milieu de vie auquel ceux-ci peuvent demeurer, à tort ou à raison, étrangers. C'est une réflexion d'autant plus nécessaire, car elle implique de penser les effets d'une médiatisation inadaptée ou inadéquate sur la transmission même du patrimoine culturel immatériel.

How to capture intangible cultural heritage: reflections on incorporating falconry into our heritage

This article deals with the patrimonialization of an item protected by UNESCO's Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage since 2010: "Falconry, a living human heritage." After a brief description of falconry, by means of which its intangible essence is noted, the author continues to analyze the process which integrates it into the sphere of world heritage. This seems to indicate that such a project's success remains compromised by the difficulties of mediatizing it in the public space. This investigation leads then to the identification of three semiotic issues underlying these problems and hopes thus to lead to a reflection in the sphere of museology, with the goal of placing the intangible on the level of its principal research concerns.